

Durée : 5 jours / 35 heures

100% e-learning : 35 h

ou Mixte : 35 h, soit e-learning 21 h + visio formation ou présentielle 14 h



Retrouvez cette formation
sur notre eboutique !

FICHE PROGRAMME FORMATION

PUBLIC :

- Techniciens de la construction, du bâtiment.
- Candidats à la réalisation du Dossier de Diagnostic Technique.

OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances permettant d'accéder à la certification de personne Repérage Amiante « avec mention » et aux missions liées.
- Monter en compétences dans la pratique terrain (connaissance approfondie des MPCA, adapter la méthodologie du repérage à des bâtiments complexes type IGH, bâtiment industriels...)
- Acquérir des compétences sur la prestation examen visuel liée au traitement de l'amiante (retrait et confinement).

PRÉREQUIS :

- Aucun prérequis.

PÉDAGOGIE & EVALUATION :

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : exposés dynamiques, échanges de pratiques, quiz, exercices, activités interactives, études de cas, ...
- Un QUIZ de validation des acquis de connaissances en ligne est réalisé en fin de formation.

ANIMATEUR :

Équipe Technique et/ou partenaires référencés.

(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

Information sur la certification de personne nécessaire à l'exercice du métier de diagnostiqueur immobilier :

Conformément à l'arrêté du 24 décembre 2021 modifié, nous vous recommandons de faire valider vos prérequis de présentation à l'examen de certification auprès votre organisme de certification :

- Disposer d'une expérience de minimum 3 ans dans les techniques du bâtiment ou de la gestion industrielle,
- OU Être titulaire d'un BAC+2 ou titre V dans le domaine du diagnostic immobilier,
- OU Disposer de toute preuve de détention de connaissances équivalentes en lien avec les techniques du bâtiment.

PROGRAMME :

Conformément à l'arrêté du 24 décembre 2021

Dans la partie théorique, tous les thèmes suivants seront abordés avec des documents téléchargeables et des QUIZ :

- Exigences réglementaires.
- Code de la santé publique, code de la construction et de l'habitation, code du travail.
- Connaissances générales de l'amiante et problématique amiante.
- Méthodologie du repérage suivant la norme NF X 46-020 (préparation, terrain, rapport).
- Evaluation de l'état de conservation pour les matériaux de la liste A, évaluation de l'état de conservation et des risques de dégradation pour les matériaux de la liste B.
- Aspects réglementaires en lien avec la liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique : Repérage Avant Démolition.
- Repérage Avant Travaux et estimation de la quantité de MPCA.
- Examen visuel après travaux.
- Désamiantage, Gestion des déchets et Mode opératoire.
- Sécurité incendie, IGH et ERP.

Les Cas Pratiques

Pour la dimension pratique terrain, nous insisterons sur les missions relatives à la mention et les données concrètes liées au métier d'opérateur de repérage.

- Cas pratique Examen visuel : mise en situation avec un outil de réalité virtuelle 3D.
- Cas pratique repérage avant démolition : mise en situation avec un outil de réalité virtuelle 3D.
- Cas pratique DTA : exercice réalisé à partir d'un rapport existant, des vidéos et photos.

INDICATEURS DE RESULTATS :

- Retrouvez nos résultats et chiffres clés sur <https://www.upnpro.fr/resultats-et-chiffres-cles>

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les délais d'accès, tarifs, accessibilité, contact, CGV, rendez-vous sur www.upnpro.fr